

L'HEBDO QUI CLIC



Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75



57

Nouveaux
syndiqués
depuis le
1^{er} janvier
2015



Au sommaire du 18 avril 2015 :

- Actualité sociale / Articles parus dans la presse normande : Pages 2 à 7
- Commission Exécutive de Mai / Convocation : Page 8
- Comité de soutien de l'UL CGT du Havre / Intervention à la CE d'avril : Page 9
- Aux élus et mandatés CGT CE, DP, CHSCT / Adresse de P. Martinez : Pages 10 à 12
- Festival de Cannes / Communiqué CGT : Page 13
- Hommage à F. Michelin / Lettre d'un syndiqué : Page 14
- Calendrier de formation syndicale 2015 CGT Le Havre : Page 15
- Journées d'études de l'UD / Convocations UD CGT 76 : Pages 16 et 17
- Les brèves Indecosa / Mai 2015 : Page 18
- L'hebdoprat' : Pages 19 à 25

Le 63e Salon des Artistes ouvriers a ouvert ses portes au Havre

Article paru le 15/05/15



La salle des fêtes de Franklin accueille le 63e Salon des Artistes ouvriers. Son invité d'honneur est le sculpteur Jean-Pierre Lartisien. Sur deux niveaux - ne pas oublier d'aller à l'étage surtout - sont exposées les peintures et sculptures de 136 artistes. Chacun a été convié à confier deux œuvres aux organisateurs : l'Union des syndicats CGT du Havre. « *Cette année il y a beaucoup de sculptures. C'est très bien. Ça donne du volume et ça permet de voir des choses différentes* », expliquait, lors du vernissage, Thierry Leballeur, le responsable de la réalisation du salon.

Une grande diversité

Comme chaque année, une grande diversité caractérise toutes les créations artistiques présentées et tout visiteur est assuré de ne pas perdre son temps : il voit nécessairement des peintures ou des sculptures correspondant à ses goûts. Mais surtout, des occasions inattendues de s'émerveiller ou de s'émerveiller lui sont données.

N'hésitons donc pas à faire un saut à la salle des fêtes de Franklin !

Le lundi 8 juin, les prix seront remis. Les donateurs sont cinq communes : Le Havre, Gonfreville-l'Orcher, Harfleur, Montivilliers et Gainneville ainsi que le conseil général, Alcéane, Vivats, Tourisme Loisirs Culture, l'Union départementale CGT et l'Union des syndicats CGT du Havre.

PRATIQUE

Salon des Artistes ouvriers, salle des fêtes de Franklin, jusqu'au 8 juin.

De 10 h à 12 h et 14 h 30 à 18 h.

Pourquoi exposent-ils dans ce salon ?

Pourquoi exposez-vous dans ce salon ? Nous avons posé la question à trois des exposants.

Temur Gogia est un peintre et sculpteur professionnel géorgien qui vit au Havre. Il accueille volontiers les amateurs d'art dans son atelier, dans le quartier Bourse-Archinard. Il présente des « Poupées bombes »

« J'expose ici tous les ans. Quand je suis arrivé en France, la CGT m'a beaucoup aidé et je lui en suis reconnaissant. Et je trouve que c'est bien ce salon, c'est un bon niveau et aussi c'est ouvert à tout le monde et j'aime ça ! »

Béatrice Hilaire consacre une grande partie de sa retraite à la peinture. Cette habitante des Halles participe à des expositions de groupe ou individuelles. Au salon, elle expose deux toiles intitulées « Paris-Hyères » et « Bonjour Madame ! »

« J'expose ici pour la 4e année. C'est ouvert à tous, avec des choses de tous niveaux : ça va jusqu'à l'excellence, il y a de quoi se régaler ! C'est populaire et convivial. Pour moi c'est incontournable alors que j'en fais d'autres des expos ! »

Jean-Jacques Maheut, un Havrais du Mont-Gaillard, aime souligner l'originalité de sa production. Il présente deux acryliques : « Cauchemar » et « Transparence » ?

« J'expose ici pour me faire connaître, montrer mon savoir-faire et ce qui sort de mes tripes ! C'est la deuxième fois que j'expose dans ce salon. J'ai aussi exposé à Fontaine-la-Mallet pour Fontaine des Arts. »

Article paru le 10/05/15

Haute-Normandie : des centres d'appels à envier ?

Emploi. Même si l'activité marque le pas et est fortement délocalisée, même si le secteur est réputé difficile et mal payé, les centres d'appels restent de gros employeurs dans la région. Une aubaine ?



Un plateau chez Acticall, à Saint-Etienne-du-Rouvray. La moyenne d'âge des salariés tourne autour de 28-29 ans (photos Jean-Marie Thuillier)

Evidemment, travailler dans un centre d'appels est rarement une vocation. Mais la relation clients, comme disent les pros, reste un secteur qui embauche. Il y a quelques semaines, Acticall a ouvert un troisième site et créé 200 emplois dans l'agglomération rouennaise. En Haute-Normandie, la relation clients fait vivre 4.500 personnes.

De plus en plus d'entreprises font confiance à un centre d'appels pour gérer leurs relations-clients. Une facture d'électricité incompréhensible, une coupure de gaz, un téléphone qui ne marche plus ? Vous pensez avoir directement l'entreprise au bout du fil, c'est un centre d'appels qui vous répond.

Ce n'est qu'une facette du métier, celle des appels « entrants », certainement la moins difficile pour les salariés des « call centers ». Même si l'assistance pour téléphones portables s'avère parfois compliquée. « Un client privé de son smartphone peut devenir très désagréable » confie une opératrice SPB, au Havre. En revanche, l'appel sortant est réputé très dur, sorte d'équivalent des techniques commerciales du porte-à-porte d'antan. « Psychologiquement, se prendre des dizaines de refus, des raccrochages intempestifs, voire des insultes, c'est compliqué à vivre quand ça se répète tous les jours » soupire une jeune femme de SGP-Filliassur, au Havre.

« Il y a inévitablement beaucoup d'échecs dans les prises de contact, souligne Dominique Lemoine, responsable de la relation-clients chez Rouen Normandy Invest, qui accompagne les entreprises désirant s'implanter dans l'agglomération rouennaise. Une grande partie de l'activité est donc délocalisée dans les pays, francophones, à bas coûts sociaux. En France aujourd'hui, 80 % des flux entre les clients et les marques se font à l'initiative du client ».

Le travail dans les centres d'appels reste cependant très stressant. « Quand un client raccroche, on a sept secondes de temporisation avant de prendre un autre appel », explique Sarah Clatot, déléguée CFDT chez CCA International. On voit des jeunes arriver plein de dynamisme. Au bout de quelques mois, ils sont usés ». D'où un important turn-over : dans le secteur, l'ancienneté des salariés est en moyenne de quatre ans ! L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail relève d'ailleurs un paradoxe de taille : « Alors que toutes ces structures relèvent du secteur du service, note un rapport consacré aux centres d'appels, les formes de travail et d'organisation sont celles du secteur industriel : peu d'autonomie pour les salariés, présence hiérarchique forte, cadences et rendements fixés par des normes peu flexibles ».

« Mais, même s'il reste quelques gougnaflers, les conditions de travail s'améliorent », tempère Dominique Lemoine. Propos confirmés par Georges Decker, à la Direction régionale du travail et de l'emploi, qui estime cependant que cette évolution tient en partie à une bonne présence des institutions représentatives du personnel. « Chez nous, une majorité de salariés est syndiquée », souligne Sarah Clatot, qui estime être mieux lotie chez CCA International que dans beaucoup d'autres centres...

GILLES LAMY ET PHILIPPE LENOIR

Encore en pleine mutation

Boom. Trois facteurs sont à l'origine du développement des centres d'appel, dont le boom date des années 1997-2001. Le 1er janvier 1998, l'ouverture du marché des télécoms a entraîné une véritable baisse des tarifs du téléphone. Elle a permis d'appeler des clients ou de se faire appeler à des coûts beaucoup moindres.

Par ailleurs, vers le milieu des années 1990, les avancées technologiques ont permis de coupler téléphonie et informatique. Les deux peuvent désormais dialoguer : quand il appelle à partir d'un téléphone, un client est aussitôt identifié. Son dossier apparaît automatiquement sur l'écran de son interlocuteur, qui dispose alors de toutes les informations pour lui répondre.

Enfin, des bases de données de plus en plus fines permettent désormais de beaucoup mieux cerner les clients et de faire quasiment du sur-mesure.

Avenir. Des grands groupes, notamment de télécoms, encouragent leurs clients à se renseigner par eux-mêmes, sur les forums d'entraide par exemple. « Toutefois, le consommateur, est de plus en plus exigeant, poursuit Dominique Lemoine. Il faudra donc toujours des conseillers-clients, et leur niveau de compétence ira croissant, car il leur faudra répondre à des consommateurs de mieux en mieux informés ».

Formation. Aucun diplôme d'état ne correspond exactement au métier de téléconseiller. Néanmoins, des formations de type commerce-vente, marketing, communication, de niveau Bac + 2 sont privilégiées par les employeurs. On peut citer les bac pro-vente et pro-commerce, les BTS négociation et relation client, technico-commercial ou encore management des unités commerciales. L'AFPA, à partir d'un niveau 1^{ère} ou équivalent, propose également une formation de conseiller service à distance.

Reportage à Acticall à Saint-Etienne-du-Rouvray

REPORTAGE. Rouen 1, Rouen 2 et maintenant Rouen 3. Il y a quelques semaines, Acticall a ouvert un nouveau site à Saint-Étienne-du-Rouvray. 200 emplois à la clé pour ce groupe qui compte déjà 700 salariés dans la région et plus de 7 000 dans le monde.

La présence d'Acticall dans une grande agglomération n'est pas un hasard. La relation-clients recrute un éventail large de profils, ce que ne font peu ou plus les grandes filières industrielles. Rien d'étonnant que les grandes régions d'implantation de ces nouvelles activités économiques se retrouvent dans le Nord, dans l'Est ou encore en Haute-Normandie, note le directeur du site Pierre-Yves Courtel. Dans les salles d'appel, où une quarantaine de personnes téléphonent en même temps, on est d'abord surpris par le calme qui règne. Moquette au sol, murs et plafond anti-bruit, tout est fait pour absorber le son. Derrière les parois vitrées, une majorité de jeunes au téléphone. « Nous embauchons beaucoup, et nous faisons des efforts en termes de recrutement, précise Pierre-Yves Courtel. Certaines personnes auraient du mal à trouver du travail ailleurs que chez nous. »

« Dans un bassin d'emplois où une partie de la population est peu qualifiée, ces entreprises offrent des opportunités de s'intégrer dans le monde du travail, de progresser ou de rebondir ailleurs... », assure Aurélie Gaffet, chargée de mission tertiaire au Havre-Développement, structure favorisant l'accueil des nouvelles activités économiques sur l'agglomération havraise.

Revers de la médaille, « *il est inévitable que quelques salariés ne se retrouvent pas dans nos métiers* », note Pierre-Yves Courtel. Victimes du stress ? « *Quel métier n'est pas stressant ? Prenez un enseignant devant une classe, un maçon qui travaille sous la pluie, un commerçant face à un client mécontent...*, répond le directeur. *Chaque métier a sa pénibilité.* »

« *Quel métier à vocation commerciale ne l'est pas ?* », interroge Guillaume Milert, directeur chez Ceacom, qui accueille environ 300 opérateurs au Havre. Dans ce centre d'appels, des conflits sociaux ont amené la direction à revoir son management. « *Nous avons revu les plannings, réfléchi sur les temps de pause, mis en place un suivi, des plans de formation* », assure Guillaume Milert.

« *Il reste qu'on est tout le temps contrôlés* », regrette Sarah Clatot, déléguée CFDT chez CCA International à Rouen, où elle reconnaît cependant que les opérateurs sont plutôt mieux lotis qu'ailleurs, « *grâce à une bonne mobilisation syndicale* ». « *Certains de nos appels sont enregistrés, poursuit-elle, et les responsables d'équipes font des écoutes deux ou trois fois par mois pour décider de la prime qualité.* » Une prime qui, avec celles de productivité et de commerce, vient augmenter un peu un salaire de base qui ne dépasse jamais le Smic.

« *Il nous faut maîtriser la masse salariale, concède Pierre-Yves Courtel, face à des donneurs d'ordre de plus en plus exigeants. Je comprends qu'on puisse se plaire dans notre secteur, mais ne plus se satisfaire du salaire.* » Reste la promotion interne. « *J'ai moi-même commencé au téléphone* », rappelle le directeur, en assurant que la très grande majorité de l'encadrement est dans le même cas.

Une affirmation qui n'est pas partagée par la syndicaliste, ni par l'Agence nationale de l'amélioration des conditions de travail : « *Les possibilités d'évolution internes sont faibles. Les postes de superviseurs sont insuffisants pour permettre aux conseillers de se projeter dans l'entreprise.* »

Mais le secteur encore tout neuf de la relation-clients (son plein essor date des années 1997-2001) est appelé à évoluer. « *De nouveaux métiers apparaissent, souligne Dominique Lemoine, comme la gestion de la réputation de la marque sur les réseaux sociaux. Et dans les centres internes aux entreprises, ce sont parfois des métiers d'accès à d'autres fonctions.* »

GILLES LAMY ET PHILIPPE LENOIR

Dans la région du Havre, une économie importante et socialement tendue

REPORTAGE. SPB, Ceacom, Nestor et Nelson, SGP-Filliassur, Meilleurstaux.com, sont aujourd'hui des noms qui se sont taillé une notoriété certaine sur l'agglomération du Havre, des entreprises du secteur tertiaire qui s'imposent à côté des grands noms des activités industrielles et portuaires. En une décennie, les centres d'appels ont créé plusieurs centaines d'emplois pour arriver aujourd'hui autour de 1300, un chiffre en régression conjoncturelle, mais qui n'aurait pas dit son dernier mot. « *Il y a eu une explosion des centres d'appel dans les années 2000 en province où les prix de l'immobilier sont moins chers qu'à Paris* », explique Aurélie Gaffet, chargée de mission tertiaire au Havre-Développement, structure favorisant l'accueil de nouvelles activités économiques sur l'agglomération. Le Havre s'est donc découvert une vocation dans les emplois de la relation clients qui recrutent un éventail large de profils, ce que ne font peu ou plus les filières industrielles. « *Dans un bassin d'emplois où une partie de la population est peu qualifiée, ces entreprises offrent des opportunités de s'intégrer dans le monde du travail, de progresser ou de rebondir ailleurs...* », assure Aurélie Gaffet. Pourtant, un bouche-à-oreille tenace ternit l'image de ces centres d'appel où on évoque pêle-mêle des conditions de travail pénibles, des salaires bas, des managements oppressants... Au Havre, Ceacom, SPB ou Nestor et Nelson ont connu, ces dernières années, des conflits sociaux retentissants avec un soutien appuyé d'une union locale CGT. L'opinion publique y a découvert un métier essentiellement féminin avec des salariés témoignant de leur détresse et réclamant, bien au-delà des revendications salariales, un peu plus de considération. Après deux conflits chez Ceacom en 2012 et 2013, le directeur a été remplacé... Chez SPB, suite à la grève de 2014, un nouveau directeur des ressources humaines a été nommé pour apaiser les tensions et réfléchir à une nouvelle organisation du travail. « *Face à la forte hausse de l'activité, les conditions de travail s'étaient, sans doute, dégradées* » admet Jean-Christophe Boisseau, le DRH du courtier d'assurances SPB (700 salariés au Havre). Déjà à son actif, une Négociation annuelle obligatoire sur les salaires réussie, de nouvelles organisations du travail et un nouvel état d'esprit ont été mis en place. « *Le management trop directif est de moins en moins adapté, notamment avec les jeunes. L'objectif pour le management, c'est de contrôler l'activité, mais de ne pas contrôler le collaborateur* ».

Chez Ceacom, les conflits sociaux ont amené la direction à revoir son management. « *Nous avons revu les plannings, réfléchi sur les temps de pause, mis en place un suivi, des plans de formation* », affirme Guillaume Milert, le directeur de la plateforme, prestataire pour Orange et EDF. Il admet que la relation-clients peut-être stressante. « *Mais quel métier à vocation commerciale ne l'est pas ?* », interroge-t-il. Ceacom qui accueillait plus de 600 opérateurs à son apogée, a divisé son effectif par deux. « *La crise est passée par là ; notre chiffre d'affaires était de 18 millions d'euros en 2012. Aujourd'hui, il est divisé par trois. Les deux grèves subies n'ont pas arrangé cette conjoncture en termes de fiabilité auprès de nos deux clients.* » Soumis à des clauses contractuelles leur interdisant de parler aux médias, les salariés, peu

bavards, témoignent sous le sceau de l'anonymat. Tous confirment un meilleur dialogue social, notamment dans les deux centres qui ont connu des grèves, tout en reconnaissant avoir des conditions de travail peu enviables. Mariem Camara, déléguée CGT chez Ceacom, note un changement dans le dialogue, mais un discours confus. « *La direction affirme évoluer, mais dans les faits, Ceacom conserve cette culture de la surveillance du personnel, cette manière d'infantiliser les salariés.* » Le Havre-Développement, conscient de la persistance de cette mauvaise image, fait œuvre de pédagogie auprès des structures comme Pôle Emploi ou la Maison de l'Emploi, pour redorer le blason des centres d'appel. « *Le Havre a encore la capacité de créer de l'emploi dans ces métiers, dans la banque, dans l'assurance, dans le tourisme* », soutient Aurélie Gaffet. « *Ces métiers évoluent, ils sont encore mal connus au Havre, mais l'agglomération à beaucoup à gagner en leur faisant bon accueil.* »

PHILIPPE LENOIR

Des opportunités... sous haute pression

Le secteur de la relation clientèle a créé plus de 4 000 emplois en Haute-Normandie. Est-ce un secteur d'activité dont la capacité d'embauche doit être encouragée ?

Dominique Lemoine : « Oui, tout en mesurant que nous sommes probablement à l'apogée de la courbe d'emploi. Chez les prestataires de services, la crise des télécoms de 2012 a vu ses effets estompés par les marchés conclus avec les énergéticiens, ce qui a permis sur la métropole rouennaise l'ouverture d'un 3ème plateau chez Acticall et le maintien des emplois chez CCA International. Quant aux centres internes aux entreprises, les effectifs restent stables. On voit aussi de nouveaux plateaux se développer dans le domaine de l'assurance. C'est un secteur où la capacité de formation professionnelle doit être encouragée pour permettre aux centres français de rester compétitifs face à la concurrence offshore. »

Reynald Kubecki : « La CGT est favorable aux initiatives de créations d'emplois. 4 000 emplois c'est bien, mais ça ne suffit pas, c'est encore mieux quand ils sont exercés dans le respect des obligations légales qui protègent les salariés : ceux du code du travail, des conventions collectives et autres dispositions. »

Les centres d'appels ont une image plutôt négative, certains ont connu des conflits sociaux assez durs. Comment expliquez-vous cette mauvaise réputation ?

D.L. : « Je ne vous suis pas dans la formulation de cette question car s'il y a bien ici ou là quelques exemples regrettables voire condamnables dans des centres mal gérés, la grande majorité des centres de relation client est parfaitement éloignée de cette image. Rappelons que le secteur de la relation client a été précurseur en se dotant d'un Label de responsabilité sociale il y a déjà 10 ans ! Regardons les faits. Que révèle le baromètre social annuel 2014 de Randstad/AFRC ? Nous dit-il que les salariés veulent fuir les centres ? La réponse est clairement non puisque 72 % des conseillers en centres internalisés, et 66 % dans les centres externes, ont une bonne image du métier. Les métiers de la relation client sont considérés comme ouverts aux jeunes (accès au premier emploi), formateurs, et ils constituent un emploi tremplin pour entrer (parfois revenir) dans la vie professionnelle. »

R.K. : « Le secteur des centres d'appel est très volatil et fluctuant. Les conditions de travail sont généralement très mauvaises, le stress, le manque de reconnaissance et de valorisation sont constants, ce qui crée un malaise sur les plateformes. Les téléconseillers doivent suivre des modes opératoires pour tenter de convaincre, ils ont l'impression d'être formatés à l'image de robots. La discrimination syndicale est souvent exercée dans cet environnement de travail, où la majorité des employés sont des femmes, trop souvent en temps partiel, parfois en situation monoparentale avec des enfants à charge. »

Quelles sont les mesures que vous préconisez afin d'améliorer ce travail de la relation clients en centre d'appels ?

D.L. : « La situation reste plus complexe chez les prestataires, qui sont pris en tenaille par les donneurs d'ordres qui exercent une forte pression. S'ils ont à l'évidence une responsabilité directe, il ne faut pas occulter celle du consommateur qui rechigne à payer le service rendu à distance. Alors qu'il accepte de payer la réparation qu'un dépanneur vient faire à domicile ! Quant aux conditions de travail proprement dites, la prise de conscience est faite de longue date : l'ergonomie du poste de travail y est développée depuis bien longtemps. En outre, un chargé de clientèle bien sa vie professionnelle s'occupera d'autant mieux de ses clients. L'entreprise a donc un intérêt bien compris à avoir des salariés satisfaits de leur emploi. À cet égard, l'autonomie du chargé de clientèle gagne du terrain et de plus en plus de centres renoncent à imposer des scripts aux salariés. »

R.K. : « Les salariés produisent déjà beaucoup pour un salaire minimum : des centaines d'appels par jour avec des horaires souvent contraignants. Pour que les salariés se sentent bien au travail, cela passe obligatoirement par l'amélioration des conditions de travail, le respect du droit du travail, le dialogue social, la reconnaissance et l'augmentation des salaires. Si la CGT s'implante de plus en plus dans ces entreprises, c'est parce que les salariés ont la volonté de s'organiser syndicalement pour obtenir de nouveaux acquis sociaux. »

Au Havre, une cérémonie en souvenir de la victoire

Devant la stèle Léon-Lioust

À l'initiative du comité du souvenir Léon-Lioust, une cérémonie s'est déroulée devant la stèle qui porte le nom de ce résistant, place Emile-Dupont.

Étaient présents, outre les membres du comité, la conseillère municipale Stéphanie Minez et des représentants de la CGT, de l'Arac et de la Fnaca.

Après l'audition du Chant des Partisans, Pascal Cramoisan (comité Léon-Lioust) a rappelé le sacrifice de ceux qui, pendant la guerre, ont « *organisé l'action clandestine* ». Parmi eux : Léon Lioust et Joseph Madec, deux ouvriers havrais militants de la CGT et du parti communiste. En 1941, ils furent arrêtés par la Gestapo pour avoir sectionné un câble téléphonique et fusillés (notre édition du 8 mai).

Une leçon d'actualité

« *Soixante-dix ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la leçon des combats de Léon Lioust et Joseph Madec est plus que jamais d'actualité* », a conclu Pascal Cramoisan.

Roland Ricouard a lu une déclaration de l'Arac et déploré « *la mise en cause du programme du Conseil national de la Résistance* ».

Pierre Lebas (CGT) a lui aussi évoqué les actions de Léon Lioust et Joseph Madec pendant la guerre puis la nécessité de rester vigilant aujourd'hui pour défendre certaines valeurs et appelé à « *lutter pour la liberté et la paix dans le monde* ».

L'avenir de l'aéroport d'Octeville et la SNCF sur le gril au menu de la réunion de la Codah

Codah. Lors de la dernière réunion, les débats se sont concentrés sur les transports : la SNCF sur le gril et le devenir de l'aéroport d'Octeville.

Haro sur les choix de la SNCF

L'intervention s'inscrit dans l'exception. Le conseil communautaire n'a pas pour habitude de donner la parole au public.

Jean-Paul Lecoq comme Édouard Philippe l'ont reconnu de concert. Pourtant le premier n'a pas hésité à demander une suspension de séance en début de réunion pour permettre à une délégation de la CGT des Cheminots du Havre de s'exprimer afin de partager publiquement avec les élus de l'agglomération leurs inquiétudes par rapport aux dégradations du service public ferroviaire sur l'axe Le Havre-Paris.

Dans le collimateur, le rapport Duron et ses préconisations. « La SNCF, entreprise d'Etat, propose de délaissé ses obligations nationales d'équilibre de territoires en reportant l'existence hypothétique des relations ferroviaires « intercités » vers les collectivités territoriales. Les propositions de la direction de la SNCF par la voix d'Alain Le Vern sont tout bonnement scandaleuses ». Le fait que ce soit l'ancien président de Région qui porte la mauvaise nouvelle est vécu comme une trahison.

En fin de réunion, Nathalie Nail, élu communiste, a enfoncé le clou en déposant un vœu. « Le rapport de la SNCF, présenté devant la commission Duron par Alain Le Vern, désormais directeur général en charge des TER et des Intercités à la SNCF, préconise de réduire de manière drastique d'ici 2018 le nombre d'allers-retours quotidiens sur cette ligne. Ils passeraient de treize à quatre. Le conseil communautaire s'oppose aux préconisations régressives pour notre territoire et souhaite connaître les intentions exactes de la SNCF tant sur les investissements à venir dans notre région que sur la fréquence et le volume de prochains trains d'équilibre du territoire entre Paris et Le Havre. »

Au regard de la dégradation du service pour les usagers et ses répercussions pour l'agglomération, les élus de la Codah, qui pour la plupart ont déjà eu l'occasion d'interpeller Guillaume Pepy, président de la SNCF, sur le sujet ont voté le vœu à l'unanimité. « Dans un souci d'union et de force » a insisté en substance Édouard Philippe.



Union des syndicats CGT du Havre - Cercle Franklin
119 cours de la République
76600 le Havre

Secrétariat : du lundi au vendredi
De 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Aux membres de la Commission Exécutive
Aux membres de la Commission Financière de Contrôle
Aux syndicats et sections syndicales

Le Havre, le 13 mai 2015

Chers Camarades,

Gérald Lecorre interviendra lors de notre CE afin de nous informer sur ce que les organisations syndicales vont devoir subir avec le dialogue social (loi Macron). De ce fait, cette réunion débutera à 8 h 30 et, est élargie aux syndicats et sections syndicales.

Mardi 19 mai 2015 à 8 h 30

Présidence : Muriel COSQUER

ORDRE DU JOUR :

1. 8h30 – 9h45 : Actualité sociale et revendicative, débats,
2. 9h45 – 10h00 : 70 ans des CE,
3. 10h00 – 10h15 : Association « un camion citerne »,

10h15 – 10h30 PAUSE
4. 10h30 : Intervention Gérald LECORRE (dialogue social - loi Macron)

Fraternellement,

Les Secrétaires Généraux de l'Union des Syndicats CGT du Havre,

Reynald KUBECKI – Jacques RICHER

INTERVENTION DU COMITE DE SOUTIEN A LA CE DU 21 AVRIL 2015

Le comité de soutien de l'Union Locale CGT du Havre est une adaptation du comité de soutien des 4 militants CGT du Havre (Jacques, Reynald, Pierrot, Dominique).

Après leur relaxe, nous avons gardé la structure en l'élargissant pour aider les luttes et porter solidarité aux syndicats et militants et syndiqués qui les mènent.

Ces aides et solidarité sont de différentes natures :

- **Aides collectives pour participer partiellement aux remboursements de salaires après des mouvements de grève de longues durées.**
- **Aides collectives pour partager les frais de justice qui peuvent parfois être très lourds pour les petits syndicats.**
- **Aides financières pour organiser les luttes (matériel, tracts, banderoles...)**
- **Aides individuelles pour des militants licenciés et/ou sanctionnés qui doivent retrouver leur « bon droit » par le biais de dossiers en justice.**

Cette solidarité doit s'organiser collectivement car l'UL, à elle seule, ne peut supporter le poids de toutes les luttes.

C'est pour cela que nous convions l'ensemble des syndicats de la région havraise, à adhérer ou ré-adhérer au comité de soutien (modifié) et à y faire des donations dans la mesure des possibilités.

(Chèques à libeller à l'ordre du « comité de soutien de l'UL CGT du Havre »)



Aux élus et mandatés CGT en CE- DP- CHSCT

Montreuil, le 13 mai 2015

Le Secrétaire général
01 55 82 83 06
cabsg@cgt.fr

Chères et chers camarades,

Mandatés par la CGT et élus par les salarié-e-s de vos entreprises, vous êtes les meilleurs défenseurs des instances représentatives du personnel, en CE, DP et CHSCT.

Vous le savez, un projet de loi sur le dialogue social est présenté par le gouvernement. Il sera débattu en première lecture à l'assemblée nationale du 26 au 29 mai.

Malgré le désaccord de l'ensemble des organisations syndicales avec les propositions des organisations patronales lors de la négociation, le gouvernement en a conservé les principales dispositions.

Sous prétexte de simplification et de mise en cohérence des IRP, mais plus sûrement parce qu'il représente un véritable outil à disposition des salariés pour investir les questions du travail et de ses conditions de réalisation, le MEDEF entend faire disparaître le CHSCT en tant que personne morale et réduire ses capacités d'expertise.

Alors qu'aujourd'hui, l'existence d'un CHSCT est obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés, le projet de loi prévoit la possibilité pour l'employeur de mettre en place une délégation unique du personnel dans les entreprises de moins de 300 salariés, incluant le CHSCT. Au-delà de 300 salariés, la mise en place d'une instance unique serait possible par accord majoritaire d'entreprise. C'est l'introduction d'une inégalité majeure entre les salariés.

D'autres dispositions marquent un recul effectif des droits des salariés à intervenir dans l'entreprise, par votre intermédiaire, sur les principales questions qui les concernent.

Le projet de loi affecte les droits et moyens des élus, affaiblit le rôle du comité d'entreprise, facilite les négociations sans les organisations syndicales, tout en permettant aux employeurs de se dédouaner des NAO.

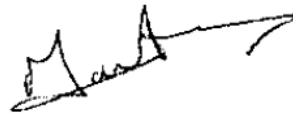
Les éléments de connaissance et d'analyse de ce projet de loi permettant d'informer et de mobiliser les salariés sont disponibles sur le site de la CGT.

Je vous invite donc à vous saisir du modèle de motion « Il faut maintenir et conforter les CHSCT ! », à en débattre avec les élus des autres organisations syndicales pour construire ensemble une réponse et un rassemblement des élus autour de la défense de leurs IRP.

Quelles que soient leurs sensibilités syndicales, les salariés sont confrontés aux mêmes situations de travail, aux mêmes stratégies d'entreprises. La réponse commune de leurs représentants, attachés au rôle des IRP dans l'entreprise, est donc un objectif parfaitement atteignable. Des centaines de motions intersyndicales venant d'entreprises de toutes tailles et de tous territoires transmises aux parlementaires, voilà qui serait de nature à les interpeler sur les responsabilités qu'ils ont à prendre vis-à-vis des salariés de ce pays.

Alors ne perdons pas de temps.

Bien fraternellement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Martinez', with a long horizontal stroke extending to the right.

Philippe MARTINEZ
Secrétaire général de la CGT

MOTION

IL FAUT MAINTENIR ET CONFORTER LES CHSCT !

Les rythmes qui s'intensifient, le durcissement des conditions de travail, les nouvelles technologies qui exigent de l'instantanéité, la compétition qui pèse sur les travailleurs, ont rendu plus que jamais l'existence des CHSCT, véritable loupe sur le travail réel, nécessaire et incontournable. Pour preuve les secteurs qui en sont dépourvus, tels que les entreprises de moins de 50 salariés, les services à l'enfance, aux personnes en perte d'autonomie, les petits commerces, sont ceux où on retrouve les emplois les plus précaires, les conditions de travail les plus difficiles, la non-reconnaissance de la pénibilité et les plus bas salaires.

Le CHSCT est le seul lieu d'une investigation sur le travail réel. Obtenir, gagner le droit de comprendre pour agir sur le travail : c'est toute la question de la démocratie dans l'entreprise.

Au quotidien, le CHSCT est l'interface qui fait le lien entre toute une série de lieux de connaissances, c'est un outil au service des salariés mais aussi un outil à la disposition des organisations syndicales pour transformer les situations de travail.

Le CHSCT est une IRP indispensable et irremplaçable au sein de laquelle le travail réel est examiné et soigné. Qui prend soin du travail, prend soin des travailleurs !

Le MEDEF entend faire disparaître le CHSCT en tant que personne morale, réduire ses capacités d'expertise. S'il a été mis en échec par les syndicats dans la négociation sur le dialogue social dite sur les « seuils sociaux », il entend obtenir satisfaction dans un futur projet de loi.

Il faut au contraire développer les CHSCT pour tous les salariés quelle que soit leur entreprise.

Le(s) syndicat(s) :

De l'entreprise :

Branche professionnelle :

Signature(s)° :

exige(nt) par cette motion :

- que le CHSCT ne subisse aucune modification ni juridique, ni de fonctionnement, qu'il conserve son caractère obligatoire dans les entreprises de 50 salariés et plus
- que les moyens du CHSCT soient développés afin de permettre aux représentants salariés qui y siègent d'agir sur la sécurité au travail, les conditions d'exercice et l'organisation du travail au plus près des salariés, quel que soit l'effectif de l'entreprise

Motion à renvoyer à
la Coordination des Luttes coord-luttes.actions@cgt.fr ,
Aux Députés et aux Sénateurs de votre département
sans oublier, à votre employeur et en sous-préfecture ou préfecture de votre département

**N'oubliez pas de préciser votre qualité, DS, CE etc.,
d'apposer le cachet du syndicat et de signer la motion**



Communiqué de Presse

Le Festival de Cannes, La CGT, pas le droit de Cité ?

C'est cette semaine que s'ouvre ce que l'on appelait le Festival international du Film de Cannes.

Faut-il rappeler que LA CGT en est Cofondatrice ?

La CGT fêtera ainsi l'histoire croisée du syndicat et du cinéma au travers de différentes initiatives regroupées sous l'intitulé « 120 ans de la CGT, 120 ans du cinéma » qui sont organisées par la Fédération nationale CGT des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (FNSAC), l'Avenir social, l'union départementale CGT des Alpes-Maritimes, l'union locale CGT de Cannes et la CGT des hôtels, cafés et restaurants (HCR).

C'est ainsi que le **17 mai**, des précaires, des privés d'emploi, des sans-papiers, des retraités et des jeunes monteront les marches et assisteront à une projection en compagnie de Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT.

Dans cette dynamique, le **19 mai**, L'Union Locale CGT de Cannes, l'Union Départementale CGT des Alpes Maritimes, la Fédération Nationale CGT des Syndicats du Spectacle, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle (FNSAC) ont prévu d'organiser une initiative populaire au marché Forville, avec un spectacle musical et théâtral.

A quelques jours de cette initiative, M le Maire n'a toujours pas daigné répondre officiellement à notre demande, se contentant de nous faire signifier par un simple appel téléphonique son refus.

M le Maire de Cannes a-t-il si peu de considération pour l'organisation et ses militants qui ont contribué à créer cet événement de renommée mondiale ?

Voudrait-il rayer de l'histoire de Cannes, l'importance de l'action du mouvement ouvrier, et plus particulièrement celle de la CGT qui a largement contribué au développement économique, social et culturel de notre département ?

Si ce refus venait à être confirmé, c'est toute la CGT qui ne manquerait pas de faire connaître sa désapprobation devant de tels procédés, en organisant le même jour, le 19 Mai à 16h00 devant la mairie de Cannes, Place Cornut Gentille, un rassemblement pour défendre le droit d'expression et la liberté syndicale, l'accès à la culture vivante et populaire pour tous.

Pour l'Union Départementale
Gérard RE

Pour l'Union Locale
Nathalie GOUATY

Pour la Fédération du Spectacle
Denis GRAVOUIL

HOMMAGE A FRANÇOIS MICHELIN

Pendant que d'autres vont vous rendre hommage, moi, Monsieur François Michelin, je vais le rendre à ceux qui vous ont permis d'exister.

Je rends hommage aux centaines de milliers de travailleurs anonymes qui ont fait votre fortune et celle de la Maison Michelin.

Je rends hommage aux militants de la C.G.T. et aux travailleurs du siècle dernier qui ont été licenciés, interdits de travail, voir déportés en 1939-1945, comme le communiste Robert Marchadier.

Je rends hommage aux dizaines de milliers de licenciés économiques abusifs.

Je rends hommage aux 2500 travailleurs reconnus en maladies professionnelles.

Je rends hommage aux 250 malades de l'amiante dont la plupart sont décédés.

Je rends hommage à tous ceux qui ont été empoisonnés par l'industrie du caoutchouc : benzène, toluène, hydrocarbure, amines aromatiques, radioactivité, fumées, vulcanisations, etc.

Je rends hommage à ceux qui ont combattu la " Cagoule " au sein de votre usine, pendant que certains de vos cadres montaient régulièrement à Paris pour organiser ce mouvement fasciste destiné à renverser la République. Vous avez poursuivi une étroite relation avec la branche la plus conservatrice de l'Eglise, puisque nombre d'observateurs ont pu vous voir au monastère intégriste de Randol proche de Clermont-Ferrand.

Je rends hommage aux " pisses-vinaigres " que j'étais pour vous, vous ayant tenu tête.

Je rends hommage aux syndicalistes que vous avez haïs et décrits comme " les vers dans le fruit ".

Je rends hommage aux 189 licenciés reconduit en taxi, dont certains se sont suicidés suite à ce scandale.

Je rends hommage aux travailleurs vietnamiens qui ont été assassinés dans vos plantations après avoir connu l'enfer de conditions de travail rappelant l'esclavage le plus ignoble.

Je rends hommage à ceux qui se sont suicidés, au travail ou à leur domicile, suite au harcèlement mis en place contre eux.

Je rends hommage à ceux qui, comme moi, ont eu leur carrière bloquée et ont été discriminés pour, je cite : « Ne respecte pas les valeurs de l'entreprise ».

Je rends hommage aux syndicalistes, anarchistes, communistes, chrétiens etc. qui ont été victimes de discriminations au travail permanentes.

Je rends hommage aux 7500 licenciés qui ont fait grimper la Bourse pour vos profits, et qui se résume à cette expression méprisante de « licenciements boursiers ».

Je rends hommage également à ceux qui, aujourd'hui, luttent dans vos usines de par le monde.

Pour conclure :

Vous venez de décéder à la maison de retraite « les Petites Sœurs des Pauvres » aux Carmes, comme apparemment un pauvre gueux. Jusqu'au bout, vous avez véhiculé votre image de l'homme humble. J'ose espérer que vous avez déclaré un mécénat pour dons aux œuvres religieuses.

Mais, vous faites partie de la grande bourgeoisie industrielle et financière malgré vos airs de simplicité, cet habillage n'a trompé que ceux qui ne voulaient pas voir et ceux que cela arrangeait.

Oui, j'ai appris sous vos ordres que les lois de la République ne s'appliquent pas derrière les portes de vos usines et coffres. Ce qui s'applique, c'est le système Michelin dit de la Maison : " L'autorité ne se partage pas, elle s'incarne ".

Oui, Monsieur vous m'avez haï avec votre système Maison, parce que je partageais les idées de la C.G.T. et du Parti communiste. Vous me considérez comme un ennemi de l'intérieur, un terroriste. Effectivement, j'en étais un, qui combattait la terreur que vous faisiez subir aux salariés qui ne se conformaient pas dans le moule de la Maison.

Aujourd'hui, je vous rends la monnaie de la pièce comme pendant les grandes grèves contre l'augmentation de notre prix horaire, " 20 centimes de francs ".

Oui, Monsieur nous ne sommes pas de la même classe sociale, je fais partie des gueux et je reste debout avec ma classe, celle des travailleurs.

Oui, Monsieur combien de fois ai-je entendu cette phrase venant d'untel qui était brimé, de mauvaises conditions de travail, ou après une injustice de la hiérarchie. : " Ah ! Si François savait tout cela, ça changerait ". Votre paternalisme fonctionnait bien.

Mais, Monsieur, vous saviez tout cela, car vous étiez le Patron, c'est vous qui dirigiez le navire et donc toute la philosophie Maison. Comme le dit Yvan Levaï dans le film " Paroles de Bibs " :

« Bien sûr qu'ils en ont fracassé du monde dans l'usine, mais la morale est sauve, le Patron est là et il va à la messe le dimanche ».

Oui, Monsieur, le jour de votre enterrement, je ferais la fête avec mes amis, comme les mineurs gallois pour le décès de la mère Thatcher. Je vous dois bien cela pour tout le mépris que vous avez montré à mon égard.

Je ne regrette rien, si cela était à refaire, je le referais.

Un gueux, ouvrier et syndicaliste Michelin,

Jean-Pierre SEREZAT

Programme Formation Syndicale 2015
Union Locale CGT du Havre

Février

4 au 6 ⇒ Rédiger un Tract /
Communication / Prise de Parole

Octobre

05 au 09 ⇒ Formation Formateurs
12 au 16 ⇒ CHSCT

Mars

16 au 20 ⇒ Niveau 1
23 & 24 ⇒ Délégué du Personnel
26 & 27 ⇒ Accidents du travail /
Maladies Professionnelles (ATMP)

Novembre

13 ⇒ Représentativité/Protocole Accord
19 & 20 ⇒ (Accidents du travail /
Maladies Professionnelles (ATMP)
26 & 27 ⇒ Délégué du Personnel

Avril

10 ⇒ Représentativité/Protocole Accord
20 au 24 avril ⇒ ECO CE*

Décembre

30/11 au 04/12 ⇒ Niveau I
Date à définir ⇒ Feuille de paie/
protection sociale

Juin

01 au 05 ⇒ Niveau I
11 & 12 ⇒ Feuille de paie – protection
sociale
15 au 19 ⇒ Niveau 2* (1^{ère} semaine)

Réunion Collectif «Formation syndicale»

Collectif UL ~~de~~ Havre : 10 février / 19 mai

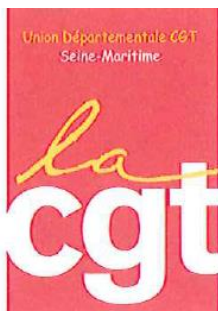
Collectif départemental : date à définir

*Organisé par l'UD 76

Coût des modules : 40 € par stagiaire (repas compris)

Coût Niveau 1 & 2/CHSCT (Fonction Publique) : 100 € par stagiaire (repas compris)

Le coût n'est pas un frein à la formation des syndiqués, l'UL pourra subvenir au cas par cas si le syndicat ne peut prendre en charge.



Rouen, le 15 avril 2015

**Aux camarades du collectif services publics,
Aux secrétaires des syndicats,
aux Unions locales,
aux union professionnelles,**

convocation

Cher-e-s camarades,

Notre Union Départementale organise, le

**mardi 19 mai prochain,
de 8h30 à 16h30,
salle n°1, maison CGT 26 avenue Jean Rondeaux – 76100 ROUEN**

**une journée de travail et d'études interprofessionnelle CGT
sur la REFORME TERRITORIALE**

Cette journée CGT concerne tout le monde : comme vous le verrez dans le document ci-joint*, tous les services publics (Hospitaliers, Territoriaux, Education Nationale, Finances, la Poste, Douanes, Equipement, Travail...) mais aussi les transports et la protection sociale sont directement touchés par ces réformes dont l'objectif est de réaliser immédiatement 11 milliards d'€ d'économies : suppressions massives de postes, fermetures de services publics, privatisations.

Le transfert des services et personnels va inévitablement toucher notre organisation syndicale !

Aussi, il est impératif que nous, syndicats et adhérents CGT, soyons au mieux informés des enjeux pour construire la mobilisation et l'action syndicales indispensables.

Nous proposons donc

- **présentation des différents textes constitutifs de cette réforme majeure**
- **le débat nécessaire pour dégager ensemble les propositions d'organisation et d'action CGT**

Comptant sur vous tous, merci de confirmer au plus vite votre inscription auprès de l'UD, pour nous permettre d'organiser au mieux cette journée

Fraternellement,
Pascal MOREL
Secrétaire Général

➤ **Syndicat, ou UL, ou Union Professionnelle :**
Coordonnées

➤ **Nombre d'inscriptions pour la journée du 19 mai**

➤ **Nombre de repas le midi :**

* Ce « quatre pages » que nous vous adressons en PDF, est à distribuer largement



Rouen, le 28 avril 2015

Cher-e Camarade,

Le secteur santé travail de l'UD CGT de Seine Maritime organise une journée d'étude :

**ACCIDENTS DU TRAVAIL :
QUELLES ACTIONS POUR FAIRE CONDAMNER LES
FAUTES DE L'EMPLOYEUR ?**

La survenance d'un accident du travail grave ou mortel, ou d'un suicide sur le lieu de travail, est dans la quasi-totalité des cas liée à une faute de l'employeur. Pourtant, il est très rare qu'un employeur ait à venir s'expliquer au tribunal sur les raisons de l'accident et l'absence de mesures suffisantes prises par l'entreprise pour assurer la sécurité.

Quel intérêt pour la CGT et la prévention des risques de faire condamner l'employeur pénalement ? Quelles différences entre action pénale et actions au TASS pour faire reconnaître la faute inexcusable ? Comment s'y prendre en pratique ? C'est à ces questions que doit répondre cette journée d'étude basée sur 3 cas pratiques d'accidents du travail.

Le matin, nous aborderons notamment :

- Les différentes suites juridiques des accidents du travail (civil, pénale...)
- La détermination des infractions suite à l'enquête accident du travail
- L'intérêt et la limite de la procédure pénale
- Le rôle des acteurs (inspection du travail, police, procureur de la République, victime, syndicat...)
- La constitution de partie civile de la CGT en cas de poursuite par le parquet
- La possibilité d'une citation directe en correctionnelle

A partir de 13h20, participation à l'audience au TGI de ROUEN où les trois dossiers d'accidents seront jugés.

**MARDI 9 JUIN 2015 à 8h30 précise
A la Maison CGT, ROUEN**

ATTENTION :

1 - Il est souhaitable que les inscrits aient participé à la journée d'étude sur « l'enquête accident du travail » ou aient réalisé au moins une enquête accident du travail du CHSCT.

2 - Il est possible que l'audience soit reportée. Dans ce cas nous continuerons nos travaux l'après-midi à la maison CGT et informerons les participants de la nouvelle date d'audience.

3 - Il n'est pas possible de préciser l'heure de fin, les audiences peuvent finir très tard, mais chacun pourra partir discrètement de la salle d'audience à l'heure qui lui plait.

4 - Si l'audience est maintenue à 13h20, nous arrêterons nos travaux à 12h30 ce qui laissera le temps à chacun d'aller acheter un sandwich et se rendre au tribunal (34 Rue aux Juifs M° Palais de Justice). Si nous avons l'information du report, nous prendrons un repas en commun contre une participation de 8€.

Pour des raisons d'efficacité, le nombre d'inscrits est limité à 40 personnes. Une autre session sera organisée si nécessaire.

Les attestations de présence seront remises sur place.

Bien fraternellement
Pour le collectif Santé travail
Gérald LE CORRE

Les brèves n°30

d' INDECOSA-CGT

(INformation DEFense des CONSommateurs SALariés)

**Tout adhérent de la CGT est membre de droit d'INDECOSA-CGT.
L'adhésion seule à INDECOSA-CGT est également possible.**



EURE & SEINE-MARITIME



Si vous avez pris des **dispositions en faveur de votre conjoint**, donation au dernier vivant ou testament, avant le 1^{er} janvier 2007, contactez votre notaire pour vérifier que la libéralité (acte par lequel quelqu'un procure à autrui un avantage sans contrepartie) est compatible avec la réforme des successions du 23 juin 2006. Si l'acte est antérieur au 1^{er} juillet 2002, date à laquelle les droits du conjoint survivant ont radicalement changé, la **consultation s'impose !** A défaut, les dispositions adoptées devront être interprétées par les juges et l'issue sera aléatoire.

6 € de kraft !

Pour **bien emballer un colis postal**, assurez-vous que l'objet à envoyer est calé dans un carton solide, adapté à son contenu. Rien ne doit dépasser de l'emballage: ni ficelle, ni rabat ou poignée !

Les colis seront surtaxés si vous ne respectez pas scrupuleusement les règles d'emballage édictées par la poste ou, pour faire plus simple, si vous n'investissez pas dans l'une des boîtes d'envoi agréées. On a ainsi dû payer une surtaxe de 6 euros pour avoir utilisé du papier kraft, autrefois appelé « papier d'emballage ».

Mais il est très compliqué de comparer le prix des envois avec et sans les emballages de La Poste... Vous avez dit « service postal universel » ?



MANGER BOUGER
PROGRAMME NATIONAL NUTRITION SANTE

Quel poison ?

Le mot d'ordre de notre système capitaliste est « produire toujours plus, moins cher, avec moins d'agriculteurs ». Il favorise l'agro-industrie et la mainmise de quelques multinationales sur les ressources agricoles. Avec le TAFTA, (traité de libre échange Etats unis-Europe actuellement en discussion), il deviendra quasi obligatoire d'utiliser les semences brevetées de Monsanto. Cette industrie agro-alimentaire consacre des millions à développer des produits très transformés, saturés de graisses, de sel et de sucres, générateurs de profits énormes et aptes à séduire et « fidéliser » le plus grand nombre d'estomacs. Nous en payons le prix par l'accroissement des décès prématurés dus au diabète, aux maladies cardiovasculaires et respiratoires...

Alors même que la destruction de notre système de santé et de protection sociale est organisée, l'hypocrisie de nos gouvernants voudrait nous faire porter individuellement la **responsabilité de rester en bonne santé** en nous prodiguant des recommandations **morales** sur l'art d'accommoder les produits aux qualités douteuses et nous laisse le « choix » d'acheter à des prix prohibitifs des produits de qualité !!!

Votre assureur invoque une **exclusion de garantie pour ne pas vous indemniser** ? Il lui revient de prouver que les conditions de fait de cette exclusion sont bien réunies (article 1315 du code civil). Par conséquent, il incombe seulement à l'assuré de démontrer que le sinistre entre bien dans l'objet de la garantie du contrat d'assurance et qu'il a bien respecté les conditions de mise en œuvre du contrat.

Votre facture d'eau correspond au remplissage de 3 piscines olympiques ? Votre fournisseur d'eau doit vous informer de toute anomalie de consommation. En cas de fuite, transmettez-lui **dans un délai d'un mois suivant l'information de surconsommation** une attestation indiquant qu'une entreprise de plomberie a réparé la fuite et précisant la localisation de celle-ci et la date de réparation ; vous n'aurez alors pas à payer plus du double votre conso moyenne. **Dans le même délai d'un mois**, si aucune fuite n'a été détectée, vous pouvez demander à votre fournisseur de vérifier le bon fonctionnement de votre compteur : s'il dysfonctionne, vous ne paierez pas l'excédent. **Dans tous les cas, une consommation totalement invraisemblable peut être contestée. Ne tardez pas !**

Rattrapages EDF et GDF-Suez : même si vous n'êtes plus client de ces fournisseurs, vous devez acquitter les factures de rattrapage que vous recevrez. En 2011-2012, le gouvernement a tenté de limiter les hausses de prix pour GDF-Suez : refus du Conseil d'Etat. Supplément accordé à EDF pour 2012-2013 ... À quand la fixation paritaire de tarifs transparents et équitables que nous revendiquons ?

ROUEN : 26 av. Jean Rondeaux 76108 Rouen Cedex
Tél : 02 35 58 88 53
Mail : indecosa@cgt76.fr

LE HAVRE : Cercle Franklin, 119 cours de la République 76600 Le Havre
Tél : 02 35 25 39 75
Mail : indecosalehavre@orange.fr

Mai 2015

l'hebdo pratique

Des liens, des infos, des blogs :

La rubrique interactive de l'hebdo !

COUP de THEATRE...A LA CGT !!! **APPEL - PROPOSITION - A TOUS LES SYNDIQUES**

« Tout ce qui dégrade la culture raccourcit les chemins qui mènent à la servitude. »

Albert CAMUS

Lors de la commission culture et sport du mardi 24 mars 2015, il a été décidé de relancer un groupe théâtral, au sein de l'Union des Syndicats CGT du Havre.

Pour mémoire, un groupe d'une quinzaine de syndiqués s'était constitué en 2004, pour monter la pièce d'Armand SALACROU « **Boulevard DURAND, chronique d'un procès oublié** », jouée sept fois en 2007, dans le cadre du centenaire de l'Union Locale du Havre.

Dans ce même esprit, nous invitons tous les syndiqués souhaitant se prendre au jeu du théâtre engagé et militant, à se manifester auprès de l'UL du Havre avant le 27 avril 2015.

En quelques mots, le projet serait de monter des textes (entiers ou extraits) de toute nature et d'auteurs divers, parlant d'humanité, au travers de thèmes comme la liberté, l'engagement, la révolte, la laïcité, l'amour, la justice, la démocratie...ETC

Ensuite, il s'agirait de les mettre en espace et en voix, seul ou à plusieurs, en les disant, lisant, déclamant, incarnant, improvisant...

Nous aurions une première date de représentation, lors du week-end des 70 ans des comités d'entreprise, du vendredi 25 au dimanche 27 septembre 2015 à HARFLEUR. Après, nous pourrions aller jouer ailleurs, là où le vent nous portera... Et puis, peut-être créer et monter dans le temps d'autres moments théâtraux...

Les textes peuvent venir des futurs participants, mais également de syndiqués ne voulant pas participer au groupe théâtral.

Voilà pourquoi, nous faisons cet appel dans une urgence utile à la création.

Enfin, lors de la première rencontre du groupe, au plus tard début mai, nous fixerons ensemble les modalités de rencontre : lieu, horaires, jour..., en fonction de tous les participants.

Pour tout renseignement complémentaire et/ou envoi de textes, vous pouvez contacter Stéphane HAUGUEL (animateur du projet) au : 0683934599 ou phane-hauguel@orange.fr

Pour faire du théâtre, il ne faut point être comédien. Il faut avant tout le désirer, puis essayer et enfin oser...

Une société sans théâtre ne peut plus s'appeler une démocratie. Et peu à peu, elle finit par devenir une dictature...

8^{ème} Relais de Franklin

Vendredi 05 JUIN 2015

Départ à 19h00 Quai de Saône quartier de l'Eure

RELAIS FRANKLIN



Relais cumulé de 10kms par équipe de 4 coureurs

NOUVEAU !

Relais cumulé de 5kms Handisport par équipe de 2

Relais cumulé de 5kms par équipe de 2 marcheurs

COURSE OUVERTE A TOUS !

Contact / inscriptions : Union des syndicats CGT du Havre
119 Cours de la République 76600 LE HAVRE / 02 35 25 39 75
relaisfranklin@yahoo.fr

8^{ème} relais de Franklin

Le 8^{ème} relais de Franklin

BULLETIN D'INSCRIPTION

Inscriptions jusqu'au 02 juin 2015 :

24€ par équipe de 4 coureurs, 12€ par équipe de 2 marcheurs ou Handisport.

Aucune inscription au-delà de cette date.

Chèque à l'ordre de « CGT Le Havre » et bulletin à retourner à l'adresse suivante : Union des syndicats CGT du Havre, 119 cours de la République 76600 Le Havre.

Joindre obligatoirement une photocopie de licence ou de certificat médical de moins d'un an pour les coureurs non-licenciés.

Il ne sera délivré aucun dossard sans justification d'une licence ou d'un certificat médical.

Relais course 10 km / Nom de l'équipe :

Cochez la catégorie :	Hommes	Femmes	Mixte
Nom - Prénom relayeur 1 (10 km-4 tours) Adresse :			Année de naissance :
Nom - Prénom relayeur 2 (7,5 km-3 tours) Adresse :			Année de naissance :
Nom - Prénom relayeur 3 (5 km-2 tours) Adresse :			Année de naissance :
Nom - Prénom relayeur 4 (2,5 km-1 tour) Adresse :			Année de naissance :

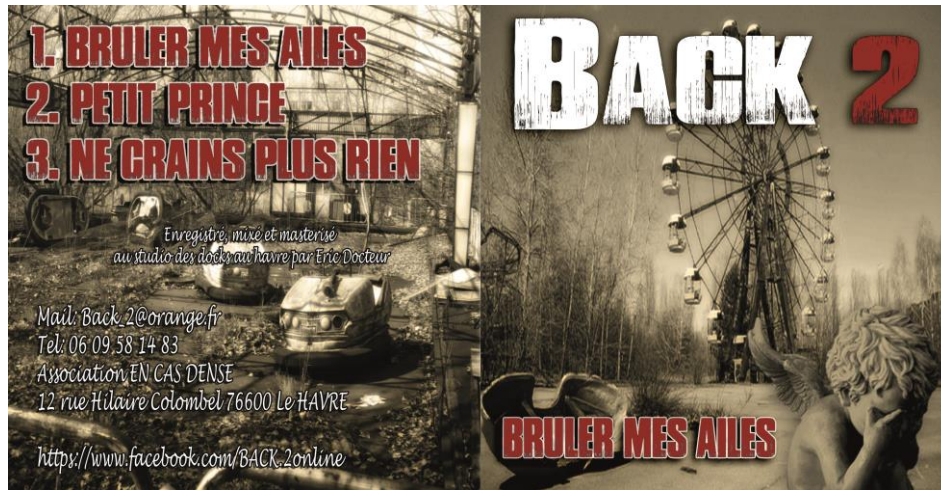
Relais marche 5 km ou Handisport

Nom de l'équipe :

Cochez la catégorie :	Hommes	Femmes	Mixte
Nom - Prénom relayeur 1 (5 km-2 tours) Adresse :			Année de naissance :
Nom - Prénom relayeur 2 (2,5 km-1 tour) Adresse :			Année de naissance :

INFO CONCERNANT LE CD MIS EN VENTE DU GROUPE BACK 2

EN DEPOT A L'UL DU HAVRE



Le groupe **BACK 2** est heureux de vous présenter son « nouveau petit dernier ».

Un EP comme on disait jadis, un CD trois titres baptisé « Brulé mes ailes ».

Ce CD est le fruit de 2 années de travail et de concerts dans la région. Ce disque a été enregistré au studio des Docks en collaboration avec Eric DOCTEUR.

Trois titres résolument rock avec des textes en français parlant du quotidien, signés par le groupe **BACK 2** qui continue toujours en parallèle de jouer avec plaisir des standards des années 70.

En attendant de les (re) découvrir sur scène bientôt...

Le CD est vendu au prix de 5 euros.

Chèques peuvent être faits à l'ordre : **Association En Cas Dense**

Contact auprès de :

Christian VOTTE

Association En Cas Dense

12 rue HILAIRE COLOMBEL 76 600 Le HAVRE

<https://www.facebook.com/BACK.2online>

Tel : 06 09 58 14 83

AMNESTY INTERNATIONAL LE HAVRE et le cinéma Sirius ont le plaisir de vous présenter le film

Société Havraise d'Etudes Diverses

**LE CAPORAL
LÉON CAREL
MORT POUR LA FRANCE**



Conférence
Jacques Simon

Fort de Tourneville
Archives municipales
Salle Gaston Legoy

jeudi 21 mai 2015
18h30

Entrée libre

Parking facile



CINE-DEBAT

SPARTACUS ET CASSANDRA

JEUDI 28 MAI à 20h45

au cinéma SIRIUS, 99 avenue Foch, 76600 Le Havre

Documentaire (1h20)

Synopsis :

Spartacus, jeune Rom de 13 ans et sa soeur Cassandra, 10 ans sont recueillis dans le chapiteau-squat de Camille, une drôle de fée trapéziste qui prend soin d'eux, leur offre un toit et leur montre le chemin de l'école. Mais le cœur des enfants est déchiré entre l'avenir qui s'offre à eux... Et leurs parents qui vivent encore dans la rue.

Cette projection sera suivie d'un débat sur les ROMS animé par Amnesty international Le Havre

Tarif Unique: 5.60 €



Sirius
Fils Art et Essai



PRINTEMPS
ÉTÉ
AUTOMNE

LOCATIONS FRANCE 2015



CAMPAGNE



MONTAGNE



MER



Voyages - Locations - Loisirs - Sorties - Sport - Culture - Noël

Le droit aux loisirs et aux vacances pour tous



Voyages

Séjours
Circuits
Croisières
Départs de Paris
et aéroports régionaux

Locations

Nombreuses destinations
Chalets & Mobil-Homes
Mer / Montagne/ Campagne
Village de vacances
demi-pension & pension complète



Billetterie

Parcs d'attractions
Piscines
Cinémas
Autres

Spectacles

Arbre de Noël
Docks océane Le Havre
Zénith de Rouen
Zénith de Caen

